

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DASES 128 Participation de la Ville de Paris au projet européen CONNECTION piloté par Eurocities ; approbation de la convention de partenariat et de la subvention accordée à la Ville pour ce projet (44 009€).

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13, L 2511-14 ;

Vu l'appel à projets AMIF-2018-AG-INTE de la Commission européenne sur les actions transnationales pour l'intégration des ressortissants de pays tiers dans les États membres de l'UE ;

Vu la proposition 863395 du réseau de villes européennes Eurocities à l'appel à projets AMIF-2018-AG-INTE à laquelle la Ville de Paris s'est associée ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire de Paris demande l'approbation de la convention de partenariat avec Eurocities et les autres partenaires du projet CONNECTION et l'autorisation de percevoir à ce titre un financement européen ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5^e Commission ;

Délibère

Article 1. Est approuvé la convention de partenariat (Consortium Agreement 863395) avec Eurocities et toutes les villes participant au projet CONNECTION.

Article 2. Les recettes correspondantes s'élèvent à 44 009€. Une avance de 17 604€ est accordée.

Article 3. Les dépenses de fonctionnement correspondantes sont imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2020 et des exercices suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO